

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 16 décembre 2022 à 20h30 à la mairie de St Chels

Les membres du conseil municipal de Saint Chels se sont réunis sur convocation du maire envoyée le 9 décembre 2022 à chaque élu et affichée au panneau d'affichage extérieur de la mairie sur l'ordre du jour suivant :

1 – Compte rendu des réunions du mois

2 – Questions diverses

Les membres du conseil signent la feuille de présence. Tous les conseillers sont présents et Sylvie Raffy, secrétaire de Mairie, se joint à la réunion :

		Présent	Représenté par	absent
Alain Gouget	Maire	x		
Dominique Pary	Adjoint	x		
Janine Vinghes	Adjoint	x		
FINET Pierre	Conseiller	x		
FLAUJAC Patrice	Conseiller	x		
LAFFERRERIE Francis	Conseiller	x		
LAFFERRERIE Martine	Conseiller	x		
MAQUIN Myriam	Conseiller	x		
MASBOU Alain	Conseiller	x		
PEGOURIE René	Conseiller	x		
ROUGEYROLES Christian	Conseiller	x		

Alain Gouget, Maire, déclare la séance ouverte.

Il demande s'il y a un volontaire pour rédiger le procès-verbal de la réunion. Dominique Pary 1er adjoint se porte volontaire.

Alain Gouget indique qu'il y aura deux points supplémentaires à l'ordre du jour qui nécessitent délibération :

- 1) Approbation -Plan de gestion local Unesco « Chemins de Saint-Jacques- de- Compostelle en France ».
- 2) Versement subvention de l'association de chasse de Saint-Chels

1) Approbation du PV de la réunion du Conseil Municipal du 18 novembre :

Pas de remarques, le PV est adopté à l'unanimité.

2) Approbation -Plan de gestion local Unesco « Chemins de Saint-Jacques- de- Compostelle en France :

La composante 868-075 Tronçon de sentier Faycelles-Cajarc dont Saint-Chels est propriétaire ou gestionnaire a intégré la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en tant que composante du bien en série « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France.

Conformément aux responsabilités liées à cette distinction et dans le but de la faire rayonner au mieux sur le territoire de la composante, un plan de gestion local a été élaboré dans le respect de la trame fournie par l'Agence française des Chemins de Compostelle, en tant que gestionnaire du bien à l'échelle nationale comme le stipule l'accord-cadre signé avec l'Etat.

Outre des éléments de description des contextes historiques, géographiques, ainsi que des attributs de la composante et la caractérisation de sa contribution à la Valeur Universelle Exceptionnelle de la série ; ce document comporte un programme d'actions pour la période 2023-2027 qui vise à améliorer ou maintenir son état de conservation ainsi que celui de ses abords, à assurer une médiation de qualité, à accompagner un développement touristique et économique durable, et à pérenniser les échanges entre composantes au sein de la série « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France », et au-delà.

Le Conseil *municipal*, après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

DECIDE, à l'unanimité :

D'approuver ce Plan de gestion local, qui sera transmis à l'Agence française des Chemins de Compostelle avant de faire l'objet d'un arrêté inter-préfectoral, puis déposé auprès du Centre du Patrimoine mondial de l'Unesco.

3) Versement subvention de l'association de chasse de Saint-Chels:

Le Maire informe le conseil municipal que l'Association de Chasse de Saint-Chels verse à notre commune une subvention de 3000 euros pour participation aux travaux de construction de la cabane de chasse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette subvention qui sera créditée au compte 1328 du budget communal.

Il est précisé que Mr Christian ROUGEYROLES, président de l'association de chasse de Saint-Chels, s'est retiré de la salle de réunion lors des débats et du vote de cette décision.

4) Compte rendu des réunions du mois :

Réunion voirie Grand Figeac (Dominique Pary) :

Point a été fait sur le programme de travaux 2022 : 2 800 K€ de travaux réalisés pour 3 000€ de budget.

Un appel d'offre est lancé pour l'acquisition d'un second camion de point à temps.

Réunion du Conseil Syndical du Parc Naturel Régional :

L'achèvement de la nouvelle maison du parc prend du retard du fait que l'entreprise en charge de la ventilation n'assure pas sa prestation et ne répond plus à aucune sollicitation.

Un échange a eu lieu sur la préparation du budget 2023. La cotisation par habitant serait majorée de 2%. La décision sera validée en AG 2023. L'augmentation semble raisonnable dans la période de forte inflation. Je n'ai n'a pas émis d'objection. Elle permet aussi d'augmenter la contribution du département et de la région.

Une motion de soutien à l'action du conseil général en faveur de la ligne POLT a été adoptée. Elle a inclus la ligne Paris-Rodez de nuit.

Réunion du syndicat d'eau (Alain Masbou et Janine Vinghes) :

Il a été acté un changement du quorum afin de permettre désormais une validité des réunions malgré une faible participation des communes adhérentes. Chaque commune devra élire un représentant titulaire et un représentant suppléant au lieu des deux représentants titulaires actuels.

Une demande d'emprunt de 100 000 € est en cours auprès du Crédit Agricole sur 15 ans pour les réseaux à refaire à Espedaillac et une autre commune.

Les fuites d'eau sur la commune de Saint-Chels étant importantes, il est prévu de poser 5 compteurs divisionnels.

Il a été évoqué l'adhésion au syndicat d'eau de la Bouriane pour assurer la sécurité d'approvisionnement. La cotisation est calculée par compteur. Cela représente 50% de l'abonnement facturé aux abonnés. Le montant semble très élevé mais cette adhésion de sécurité est une obligation.

Réunion du SYDED (Francis Lafferrerie) :

Un point sur les volumes traités et les couts de traitement a été fait. Pour les non recyclables le volume est de 224 kg par habitant pour un coût à la tonne de 123€/tonne/2022. L'évolution du coût de traitement passerait de 55€/ hab en 2011 à 122€/ hab en 2025.

Pour rappel, la loi TEPCV (transition énergétique pour la croissance verte) de 2015, impose une réduction par deux de l'enfouissement en 2025.

Réunion de la commission habitat (Francis Lafferrerie) :

Les projets évoqués sont :

Cajarc : réhabilitation de l'ilot de l'Hébrardie.

Espedaillac : projet en cours

Larnagol : projet en étude

Réunion Natura 2000 (Janine Vinghes):

Janine Vinghes était la seule représentante de commune à cette réunion.
Notre commune est concernée pour la rive du Célé proche du pont de Bazos.

Réunion de la Communauté de Communes de Grand Figeac (Alain Gouget) :

Il a été évoqué la problématique des patients sans médecin traitant. Le manque de médecin est amplifié par le fait que des médecins libéraux qui travaillent en renfort à l'hôpital.

Il est mis en œuvre un dispositif d'entr'aide entre praticiens et une association est créé à cette fin.

Réunion de la Commission Tourisme (Alain Gouget) :

Le premier tronçon sera Calvignac / Montbrun. Le déferrement devrait commencer début 2023. Le tronçon devrait être opérationnel en 2024. Une étude sera menée sur ce secteur pour qualifier l'attractivité, identifier les atouts et faiblesses, savoir quelle clientèle à cibler. Un travail sera mené sur la signalisation informative et l'accès aux bourgs.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

Le présent procès-verbal sera présenté pour approbation au conseil municipal du 27 janvier 2023.

Procès-verbal adopté à l'unanimité le 27 janvier 2023.

A Saint-Chels, le 27 janvier 2023

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Dominique PARY



LE MAIRE

Alain GOUGET

